



Promesse de vente liant 2 propriétaires

Par **wozni_old**, le **03/12/2007** à **18:05**

La vente de mon terrain doit être associée à la vente du terrain voisin, le Maire exigeant une esquisse d'ensemble pour l'implantation d'un lotissement.
Un aménageur notoire nous a offert des propositions d'acquisition satisfaisantes. Au moment de signer la promesse de vente (qui nous lie également entre propriétaires en permettant à chacun la possibilité de vendre), j'ai dénoncé la mauvaise rédaction du contrat par courrier A/R à l'autre propriétaire crédule et à son notaire. Sous la pression suspecte de ce dernier, le vieux propriétaire a quand même signé cette fâcheuse trame de contrat - étouffant ainsi la vente (condition suspensive liée à un programme immobilier irréalisable et aucune possibilité de rétractation de sa part).
Comment puis-je dénoncer (et annuler) cette duperie permettant seulement à l'aménageur de bloquer la vente, la concurrence, et éventuellement de stocker sur une durée illimitée et gratuitement des parcelles pour des projets non-déterminés ?
Puis je attaquer ce notaire aux conseils spécieux ?